

PAC : un vote important

Le 25 mai, la commission de l'agriculture du Parlement européen s'est exprimée sur le rapport Dess (député européen allemand du PPE) concernant la réforme de la politique agricole commune, pour l'après 2013.

et surtout en faveur du principe de la dégressivité des aides directes, en fonction de l'emploi et de l'environnement.

En matière de marchés agricoles, les amendements du groupe socialiste ont tous été retenus. Ils portent sur la nécessité de disposer d'outils de régulation efficaces et généralisés à toutes les productions, pour faire face à la volatilité des prix.

Par la voix de Stéphane Le Foll, vice-président du groupe des Socialistes et des Démocrates et membre de la commission de l'agriculture, la délégation socialiste française au Parlement européen se félicite du vote historique intervenu ce jour-là.

« Une majorité progressiste a permis de proposer une réécriture du projet de rapport Dess sur l'avenir de la PAC », explique Stéphane Le Foll. « Le rapport adopté propose de mettre en place des outils permettant d'engager l'agriculture vers un développement plus durable prenant en compte des objectifs de sécurité alimentaire, d'environnement et de territoire et notamment d'emplois. Pour cela la commission agricole propose un verdissement des aides du premier pilier contrairement aux idées initiales du rapporteur Dess, ceci afin d'inciter les agriculteurs à adopter progressivement de bonnes pratiques agricoles et d'être performants économiquement et écologiquement », poursuit le spécialiste des questions agricoles.

Les socialistes ont aussi permis des avancées significatives en matière de répartition des aides. La commission agricole s'est prononcée en faveur de l'abolition des références historiques

« Enfin notre groupe a largement contribué à redonner du contenu au rapport Dess sur la politique de développement rural, notamment par l'aide à l'innovation, à la modernisation, au développement des filières de qualité et de circuits courts, à la diversification dans les domaines de l'énergie verte, sans oublier la révision de toute la politique à l'installation des jeunes », se félicite le député européen.



Stéphane Le Foll : « Un essai à transformer »

Pour Catherine Trautmann, présidente de la délégation socialiste, « ce vote doit être validé en plénière : le commissaire Dacian Ciolos doit maintenant s'en servir pour faire de bonnes propositions d'ici la fin de l'année », conclut l'eurodéputée. 🇫🇷

**CAP
FINISTÈRE**

26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 9/06/2011



Dossier de la semaine
Les énergies de l'avenir



Vie de la Fédération
Douarnenez : la majorité explose



Interview
15 M : vers un mouvement européen ?
Avec Arnaud Leroy

Statistiques

« Je ne crois aux statistiques que lorsque je les ai moi-même falsifiées », disait Winston Churchill. Claude Guéant pourrait facilement reprendre cette citation à son compte. Depuis sa nomination place Beauvau, l'ancien secrétaire général de l'Élysée semble ne poursuivre qu'une mission : donner des gages à l'électorat d'extrême droite. Et tout est bon pour y parvenir. Y compris détourner le sens des travaux de l'INSEE. Dans une étude datant de 2005, l'institut a indiqué que 10,7% des enfants d'immigrés sortent du système scolaire sans qualification. Contre 6,1%, pour les autres. Pour parvenir à ses fins, le ministre en a déduit que « deux tiers des enfants qui sortent du système scolaire sans qualification, sont des enfants d'immigrés ».

Un marché en expansion



Le marché de l'éolien offshore est en pleine expansion. Mais, si l'Europe occupe la première place mondiale, la France est encore très en retard par rapport à ses voisins comme les Pays-Bas, la Belgique et surtout la Grande Bretagne. Mais la Chine pourrait bien, très rapidement devenir le leader mondial dans ce domaine. C'est ce qui ressort d'une analyse publiée par le blog <http://energiesdelamer.blogspot.com/>, site de référence dans le domaine des énergies marines.

Avec 1 136 éoliennes offshore installées et raccordées au réseau dans 45 parcs répartis dans neuf pays, l'Union Européenne arrive en tête du palmarès. Entre 2000 et 2010, la capacité de production d'énergie installée par an, est passée de 4 à 883 MW. Aujourd'hui, la production totale atteint 2 946 MW, soit la consommation de 2,9 millions de foyers.

La France n'a encore aucun parc en activité mais s'est engagée à produire 3 000 MW d'ici 2015 et 6 000 à l'horizon 2020.

La Chine arrive en deuxième position avec une production de 103,5 MW. Mais selon les autorités du pays, 100 milliards de dollars seront investis dans ce secteur d'ici 2020 pour atteindre une production de 30 000 MW.

Vient ensuite le Japon avec 28,5 MW. Les États-Unis n'ont encore aucun parc en activité mais l'administration Obama a investi 5 milliards de dollars et espère commencer à produire de l'électricité avant la fin du mandat.

Toujours selon le blog des énergies de la mer, l'éolien en mer sera concurrentiel d'ici 2025. Une étude réalisée auprès des gouvernements précise que la plupart des experts estiment que la filière pourra se passer des subventions publiques d'ici dix ans.

La filière des éoliennes en mer a « bénéficié » des retombées de la catastrophe de Fukushima. Avant l'accident, les investisseurs privilégiaient plutôt la solution nucléaire. Mais, interrogés six semaines plus tard, les ¾ d'entre eux indiquaient une préférence pour l'éolien offshore. Cependant, plusieurs défis restent encore à relever : notamment la réduction des coûts, l'accès au réseau et la sécurité de rendement.

Les énergies de l'avenir

« Nous voulons faire de la Bretagne une région "éco-pionnière" », avait annoncé Jean-Yves Le Drian, durant la campagne des régionales, en 2010.



« La Bretagne : une région éco-pionnière »

C'est donc tout naturellement que la majorité régionale s'engage pour le développement de la filière éolienne offshore.

Que faire lorsque chaque hiver, à la moindre vague de froid, la Bretagne, véritable péninsule électrique, frôle le black-out ? Que faire lorsque les prévisions démographiques prévoient l'arrivée de 400 000 nouveaux habitants d'ici 2040, dans une région qui ne produit que 8,5 % de l'électricité qu'elle consomme ?

« Pour résoudre cette problématique, nous avons décidé de faire de ce que nous considérons comme notre principal handicap, notre géographie, une chance pour notre avenir », explique Jean-Yves Le Drian. « Notre région péninsulaire est bordée de 2 700 kilomètres de côtes. Elle dispose, à portée de main, dans son quotidien, de plateaux ventés, de la houle, des courants, des marées... », rappelle le président de la Région.

Le pacte électrique breton, voté par le Conseil régional, prévoit de faire passer de 8,5 à 34 % la part de l'électricité produite en Bretagne. « Pour atteindre cet objectif, nous faisons le pari du développement des énergies renouvelables, premier pilier de notre pacte », souligne Jean-Yves Le Drian.

La mise en place de *France Énergies Marines* est soutenue avec enthousiasme par le Conseil régional, Brest métropole océane et le Conseil général. « Brest,

parmi les précurseurs de la recherche dans le domaine des énergies marines, à la pointe de la région Bretagne qui a très tôt identifié le potentiel de développement offert par ces ressources, se voit confirmée à nouveau dans son rôle de leader national en matière de sciences et technologies marines par la sélection du projet *France Énergies Marines* », se félicite le conseiller régional, Pierre Karleskind.

Véritable centre de recherche dédié aux énergies marines, il mutualisera les efforts des centres de recherche publics et des entreprises privées pour travailler sur les principaux défis technologiques et non technologiques auxquels cette nouvelle filière industrielle, prometteuse d'emplois, doit faire face. *France Énergies Marines* offrira également l'accès à des sites d'essais et de démonstration en mer, essentiels à la mise au point des technologies d'exploitation de ces ressources énergétiques.

Le premier parc d'éoliennes offshore sera installé en 2015, dans la baie de Saint-Brieuc. Il produira 500 MW. Cet été, un démonstrateur d'hydrolienne, destiné à valoriser l'énergie des courants, sera installé au large de Bréhat (22). L'hiver prochain, c'est au large d'Ouessant qu'un autre démonstrateur sera installé.



« Brest : leader national des énergies marines »

Brest jouera un rôle essentiel dans le développement de la filière offshore. « Sur le polder du port, propriété du Conseil régional, une zone de 12 hectares va être aménagée pour développer la filière énergies marines », indique Jean-Yves Le Drian, qui précise que la Région va y investir près de 35 millions d'euros. Car, la Bretagne a bien l'intention de ne pas passer à côté de ce rendez-vous historique en devenant le lieu de référence du développement industriel des énergies de l'avenir. 🇫🇷

Douarnenez : la majorité explose

Depuis le 13 mai, la municipalité UMP de Douarnenez traverse une crise profonde. Des adjoints et conseillers municipaux ont en effet dénoncé la manière dont le sénateur-maire, Philippe Paul, dirige la ville depuis 2008.



Tangi Youinou : « La majorité a abîmé l'image de Douarnenez »

« Les masques sont enfin tombés », a-t-il même déclaré laissant ainsi entendre que les relations au sein de son équipe étaient, depuis longtemps déjà, très tendues.

Fait assez rare, Philippe Paul a retiré leurs délégations aux « élus mutins ». Mais, cette affaire pourrait bien avoir des répercussions dans tout le pays de Douarnenez, puisque l'un des dissidents préside, depuis trois ans, la communauté de communes.

« Tout cela était prévisible », rappellent les élus socialistes, Tangi

Youinou, Hervé Fourn et Annick Le Goff qui ont régulièrement mis en garde la majorité sur les répercussions négatives de leurs divisions. « Car, ce qui est grave dans ce que vit aujourd'hui la ville, ce n'est évidemment pas le divorce interne à l'UMP », estime Tangi Youinou. « Ce qui est dramatique, c'est bel et bien l'image que l'équipe actuelle donne de Douarnenez ».

Cependant, cette crise montre à l'évidence que les reproches faits par les élus d'opposition étaient fondés : absence de projet global, autoritarisme, amateurisme dans le suivi des dossiers, mépris envers ceux qui n'appartiennent pas à la « garde rapprochée » du sénateur-maire, opacité ou incohérence de certaines décisions.

Philippe Paul demandera, le 9 juin, au Conseil municipal de voter le retrait pur et simple des fonctions des quatre adjoints qui redeviendraient alors « simples » conseillers municipaux. Viendra ensuite, pour l'UMP départementale, à se prononcer sur ce conflit interne qui pourrait donner des idées à des élus d'autres communes de droite... 🌹

Interview

15 M : vers un mouvement européen ?

Avec Arnaud Leroy

« Le mouvement des indignados n'a pas de débouché politique », explique Arnaud Leroy, candidat socialiste aux élections législatives pour les Français de l'étranger, dans la circonscription dans laquelle se trouve l'Espagne.

Cap Finistère : Dans quel état se trouve le PSOE après les élections locales ?

Arnaud Leroy : Il connaît une crise très grave. Zapatéro avait pourtant annoncé qu'il ne se représenterait pas pour les élections générales de l'année prochaine, mais cela n'a pas suffi à éviter la lourde défaite des élections municipales. La perte de Barcelone est un événement considérable pour le PSOE qui dirigeait cette ville depuis la fin du franquisme. En outre, les primaires pour les désignations des candidats risquent de laisser des traces : l'appareil du parti a

tenté d'imposer ses candidats contre les sortants, mais la base l'a désavoué.

Cap Finistère : L'Espagne est-elle en train de vivre un mai 68 ?

Arnaud Leroy : C'est trop tôt pour le dire mais le mouvement du 15 M ne trouve pas son origine dans les facts. Les indignés de la Puerta del sol sont des diplômés qui ne trouvent pas de travail. Il faut savoir que 40% des moins de 25 ans sont au chômage en Espagne. Mais, la précarité frappe toute la population et de nombreux retraités, incapables de se loger et de vivre dignement avec leurs faibles pensions, se sont joints au mouvement. Au plus fort de la contestation, 55 000 personnes étaient rassemblées sur la Puerta del sol.

Le PSOE n'a pas su répondre aux manifestants. D'ailleurs, Zapatéro lui-même a reconnu que, s'il avait 25 ans, il serait dans la rue. Le gouvernement, qui comprend les motivations des manifestants ne peut pas répondre à leurs

revendications compte tenu de l'ampleur de la crise.

Cap Finistère : Ce mouvement peut-il durer ? Et comment peut-il évoluer ?

Arnaud Leroy : Les élections municipales ont offert une caisse de résonance au mouvement et on sent maintenant des signes d'essoufflement. Surtout, on ne voit pas quel peut être le débouché politique. Il n'existe pas en Espagne de partis d'extrême gauche organisés capables de jouer ce rôle.

Les Verts sont assez présents, mais leur influence électorale est très en deçà de celle que peuvent avoir leurs homologues Allemands ou même Français.

Cependant, compte tenu de ce qu'on peut voir dans le reste de l'Europe et, depuis quelques jours aussi, dans plusieurs grandes villes, en France, on peut penser que ce mouvement va faire tâche d'huile et irriguer de nouvelles formes de militance. 🌹



Agenda

10 juin

18 h 30 : Réunion-débat sur les contrats aidés, local du PS à Brest.

16 juin

18 h 30 : Secrétariat fédéral au siège de la Fédération à Quimper.

24 juin

19 h 00 : Repas convivial de la 4^e circonscription, avec Alain Vidalies, secrétaire national du PS aux questions sociales, salle Michel Colombe, à Saint-Pol-de-Léon.

29 juin

18 h 30 : Réunion avec Daniel Vaillant, autour de son livre «PS : 40 ans d'Histoire(s)», au local du PS à Brest.

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1212P 11428
N° 913 - Vendredi 10 juin 2011
www.ps29.org - cap-finistere@wanadoo.fr
26B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Abonnement

Réabonnement

Abonnement pour un an : 20 euros
Abonnement de soutien : à partir de 25 euros

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste

En bref

Le projet

Voté par les adhérents et adopté à l'unanimité par le Conseil national, le projet des socialistes pour 2012, doit maintenant être présenté et expliqué aux Français.

Dans le Finistère, plusieurs responsables nationaux le feront au mois de juin. D'abord, Alain Vidalies, secrétaire national aux affaires sociales sera, le 24 juin, à Saint-Pol-de-Léon, à l'occasion du repas de la 4^e circonscription.

Ensuite, avant l'été, Harlem Désir secrétaire national chargé de la coordination, animera une réunion publique à Carhaix.

Le 9 juin, un nouveau pas vers l'égalité des droits ?



Pour les lesbiennes, les gays, les bis et les trans (LGBT), l'alternance de 1981 a mis fin au harcèlement policier. L'alternance de 1997 a permis la reconnaissance des couples homosexuels. En Espagne, au Portugal, la loi a donné de l'élan à un mouvement de l'opinion publique qui n'attendait, pour changer, qu'un acte politique fort. Toutes ces victoires ont une signification : le progrès se gagne à gauche.

La proposition de loi déposée par le groupe socialiste visant à ouvrir le mariage, qui sera débattue à l'Assemblée le 9 juin, participe à ces évolutions majeures pour nos concitoyens. L'association HES (Homosexualité et Socialisme), se félicite de l'initiative.

Loin d'être l'expression d'un réflexe identitaire, cette proposition est le résultat de notre volonté républicaine de lutter contre les dérives communautaristes, puisqu'il n'est pas de démarche plus communautariste que celle visant à sanctuariser des droits pour certains et à en refuser l'accès à d'autres.

Nous appelons évidemment les députés du PS du Finistère à être présents et à voter en faveur de cette proposition de loi.

Nous pourrions alors voir où est le courage politique entre la droite et la gauche et surtout celui des promesses tenues. Rappelons que Nicolas Sarkozy avait promis une union civile, rien n'a été fait.

Certains députés de la droite, en premier lieu Christian Ménard, sont même régressifs sur ces questions. Il a signé de nombreuses tribunes communes avec Christian Vaneste (député UMP connu pour ses déclarations contre l'égalité des droits pour tous les couples) et est proche du groupe de parlementaire UMP de «La droite populaire», députés qui aiment reprendre certaines thématiques pas très progressistes, voire proches de la droite extrême.

Le 9 juin, nous verrons quels sont les élus qui défendent réellement l'égalité républicaine dans notre pays.

Missions locales de Bretagne



La députée Annick Le Loch a interpellé le Préfet de Région sur les inquiétudes exprimées par les présidents des missions locales de Bretagne, confrontés à une baisse des crédits accordés par l'État, pour l'exercice de leurs missions. «*Celles-ci sont bien réelles ; je l'ai encore mesuré lors de l'Assemblée générale de la mission locale du pays de Cornouaille qui s'est tenue à Penmarc'h*», précise l'élue socialiste.

Les jeunes de 16 à 25 ans, qui sont près de 50 000 à pousser les portes des missions locales bretonnes et dont la précarisation s'accroît, sont les premières victimes d'un accompagnement insuffisant, faute de moyens consolidés pour les missions locales.

Tandis que les missions locales œuvrent à un accompagnement global des jeunes, elles sont désormais considérées comme de stricts opérateurs de placement dont l'évaluation et le soutien financier par l'État reposent sur des objectifs de performance fondés sur des données purement

quantitatives.

L'Inspection Générale des Finances et l'Inspection Générale des Affaires Sociales soulignent, il y a moins d'un an, la spécificité, le dynamisme et l'utilité des missions locales au service de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes et Nicolas Sarkozy déclarait, le 29 septembre 2009, vouloir les conforter comme pivot de l'accompagnement des jeunes. «*Manifestement, les orientations en cours viennent contredire ses propos et font même progressivement la part belle aux opérateurs privés de placement*», constate la députée.

Si l'accès des jeunes à l'emploi exige un investissement prioritaire, son traitement revêt bien une dimension plurielle (accès à la qualification, lutte contre le décrochage scolaire, orientation, lutte contre l'illettrisme, accès au logement, conditions de mobilité,...) qui justement repose sur la diversité, la qualité des actions menées par les missions locales et le savoir-faire de leurs intervenants.

«*Parce que nos jeunes ont besoin d'un dispositif global de soutien pour accéder à l'autonomie, j'attends du Préfet de Région qu'il conforte les missions locales de Bretagne dans leur ancrage et les dote des moyens qui leur sont nécessaires*», indique Annick Le Loch.

Annonces légales & judiciaires

Société d'Exercice Libéral Unipersonnelle à Responsabilité Limitée Xavier MOAL
Société d'Exercice Libéral Unipersonnelle à Responsabilité Limitée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 15, rue Laënnec
29000 QUIMPER
443 755 061 RCS QUIMPER

Aux termes de l'Assemblée Générale mixte ordinaire et extraordinaire du 10 février 2011, les associés ont décidé :

- de nommer en qualité de co-gérant, Monsieur Gaël CUIEC, demeurant à LAN-DERNEAU (29800) 365, rue du Commandant Charcot, pour une durée illimitée, à compter du 6 mai 2011 ;

- de modifier la dénomination sociale qui sera désormais **SELARL Xavier MOAL ET ASSOCIÉS**, à compter du 1^{er} avril 2011.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de QUIMPER.
Pour avis.